

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 juin 2015



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. MILLOT  
**Secrétaire** : Mme FERRIERE  
**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. AYACHE - M. BICHOT - M. CHEVALIER - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX  
**Membres excusés** : M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme ROY (pouvoir MME DILLENSEGER) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. BORDAT) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. MAGLICA) - Mme AKPINAR-ISTIQUAM (pouvoir MME MASLOUHI) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VOISIN-VAIRELLES (pouvoir MME VANDRIESSE) - M. BOURGUIGNAT (pouvoir MME ERSCHENS)  
**Membres absents** : M. CAVIN

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### **Bibliothèque municipale - Acquisition d'un album de 174 menus - Demande de subvention**

Monsieur Bard, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Dijon a eu l'opportunité d'acquérir pour un montant de 4 000 € un album de 174 menus datés de 1915 à 1918. Cet ensemble est destiné à rejoindre l'un des fonds patrimoniaux de la bibliothèque consacré à la gastronomie, la gourmandise et le vin et notamment le fonds de menus déjà riche de plus de 10 000 pièces, menus qui sont numérisés et consultables via le site internet de la bibliothèque.

Ces 174 menus concernent la période de la guerre et sont les témoins de la vie quotidienne des civils de l'arrière, des soldats au front ou à l'arrière-front mais aussi des officiels et prisonniers. Leur iconographie et la terminologie utilisée révèlent l'état d'esprit de ceux qui les ont rédigés et élaborés. Leur caractère documentaire certain les rend susceptibles de faire l'objet d'une subvention du Ministère de la Culture, via le Service du Livre et de la Lecture, au titre d'acquisition patrimoniale d'intérêt national (A.P.I.N.).

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - solliciter, au taux maximum, auprès de l'État les subventions susceptibles d'être accordées ;
- 2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**Rapport adopté à la majorité :**

**Pour : 56**

**Abstentions : 2**